

Tours, le 08 Octobre 2024.

FS du CSAL du 08 OCTOBRE 2024

Étaient présents pour la Direction :

M PICHEVIN, M MERVILLE, MME ROBIN, MME LEMOINE (Assistante de prévention), MME AGATI et M FREVILLE (Inspecteur Santé Sécurité au Travail par intérim et en visio).

L'ordre du jour était le suivant :

1. Approbation du PV du 8 avril 2024 (pour avis)
2. Actualités de l'inspecteur santé et sécurité au travail (ISST) (pour information) ;
3. Présentation du DUERP (pour avis) et du PAP 2024 (pour avis)
4. Point sur le budget 2024 de la formation spécialisée (pour avis)
5. Examen du registre santé et sécurité au travail et des fiches de signalement (pour information) ;
6. Point d'information sur les travaux immobiliers (pour information)
7. Visites de la délégation de la formation spécialisée ;
8. Questions diverses.

1-Approbation du PV du 8 avril 2024 : Approuvé à l'unanimité.

2-Actualités de l'inspecteur santé et sécurité au travail (ISST) :

En l'absence de M BOCQUILLON, c'est M FREVILLE, basé sur le département 44 à Nantes, qui assure l'intérim pour les départements 37 et 41.

Il nous informe de la mise en place depuis le 05/07/2024, d'un marché interministériel de formations liées au secourisme qui a été remporté par la Sécurité Civile.

Formations dispensées : gestes qui sauvent, PSC, Santé Sécurité au Travail.  
(Dans le cadre de ce nouveau marché, le recyclage en secourisme n'existe plus).

Madame Agati, nous précise que le coût de ces formations sera plus élevé que celles dispensées jusqu'à présent par les pompiers, elles restent néanmoins plus abordables que celles de la Croix Rouge.

À ce jour nous sommes toujours sans nouvelles de la circulaire MEF (Ministère économie et des finances) précisant les modalités de fonctionnement de la Formation Spécialisée du CSAL, mise en place au 01/01/2024.

Un guide d'information sur les nouvelles organisations de travail doit être diffusé prochainement.

### 3-Présentation du DUERP (pour avis) et du PAP 2024 (pour avis) :

Pour rappel, l'application DUERP a été remplacée par l'application PREVACTION qui présente une nouvelle grille de cotation des risques et référentiels.

Contrairement à l'ancien système, les chefs de service peuvent y porter des annotations tout au long de l'année sans avoir à attendre l'ouverture annuelle de la campagne de saisie des risques.

N'hésitez pas à les solliciter dès qu'un sujet ayant trait aux risques professionnels se présente à vous.

La mise en place de ce nouvel outil est à l'origine du retard conséquent de la campagne DUERP/PAP 2024.

De ce fait, nous déplorons que les quelques réunions de service pour le recensement des risques se soient tenues pendant une période peu propice : campagne IR, ponts du mois de mai, etc.

Et nous regrettons que plusieurs chefs de service n'en aient pas organisé au sein de leur équipe.

Comme chaque année nous avons participé aux deux groupes de travail qui ont eu lieu en septembre dans le but d'harmoniser la cotation des risques, au sein de la DDFIP 37, et d'élaborer le PAP (Programme Annuel de Prévention), qui sera notre base de réflexion pour les FS à venir.

Ainsi, les 242 lignes de risques exprimées sur le DUERP, ont été synthétisées en 15 lignes de risques dans le PAP 2024.

Celles-ci ont été groupées en 3 priorités :

priorité 1 la plus grave : nécessitant de prendre des mesures de façon urgente

priorité 2 : prévoir des mesures à moyen terme

priorité 3 : risque faible.

Le service de la **Trésorerie Amendes** se retrouve en **priorité 1**, compte tenue de l'explosion de la charge de travail depuis 2 ans. Les solutions apportées par la Direction au 1er septembre ont été l'affectation d'agents, le soutien de l'équipe de renfort et la proposition d'assister aux formations de gestion du stress et de gestion du temps, mises en place par la formation spécialisée.

Force est de constater que le changement de logiciel n'a pas fondamentalement modifié le résultat. Les RPS (Risques psycho-sociaux) et les risques liés à l'environnement de travail restent encore et toujours les items principaux. Les agents dénoncent principalement leur sentiment d'inutilité par rapport au travail fourni, d'isolement, d'insécurité vis-à-vis de l'avenir de leur emploi...

Les risques thermiques ( le fameux « chaud/froid » ressentis dans les bureaux en fonction des aléas climatiques), le risque sonore du travail en plateau, le risque lié au travail sur écran ou bien au manque d'hygiène des locaux demeurent comme chaque année les principaux sujets de crispations.

Cette année, un service a complété plusieurs lignes afin de dénoncer une forte charge de travail, accompagnée de pressions hiérarchiques, d'objectifs incohérents et d'un management approximatif. Cette situation a attiré l'attention de l'assistante de prévention qui a fait un signalement auprès de la direction et du médecin du travail. Ils ont effectué consécutivement une visite de service dont le compte rendu ne nous a pas été adressé à ce jour. Une discussion s'engage avec le DIRECTEUR qui minimise les événements ; Nous indiquons qu'au contraire, la situation est en train de s'aggraver. **SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES** continuera à porter une attention toute particulière à ce service.

Concernant la surcharge de travail évoquées continuellement par les agents du SIP de Tours, la direction nous liste les mesures prises notamment l'aide ponctuelle des collègues de Chinon pour le traitement des e-contacts. Le Directeur est conscient de la disproportion des charges du SIP de Tours en comparaison des deux autres SIP du département. Plusieurs solutions sont à l'étude. Le recrutement d'un cadre supplémentaire, A+ est en cours afin d'améliorer le management.

Le directeur nous assure qu'il reste attentif aux situations difficiles.

Au sujet des risques liés à l'environnement de travail, **SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES** suggère de bénéficier des conseils de l'apprentie, en 1ere année d'ergonomie, recrutée pour 2 ans. Monsieur Merville nous annonce qu'elle est en phase de découverte de nos services et qu'elle doit travailler sur deux projets afin de valider son cursus.

Il pourrait s'agir d'un travail sur l'accueil ou sur le réaménagement d'un service...

Nous n'en saurons pas plus !

Le DUERP est approuvé à l'unanimité.

Par contre le PAP a fait l'objet d'une abstention unanime, en raison des mesures inefficaces prises contre des risques qui perdurent d'année en année.

Nous ne partageons pas l'avis de la direction quant aux effectifs que nous jugeons insuffisants.

#### 4. Point sur le budget 2024 de la formation spécialisée (pour avis) :

##### A/ le budget formation :

Toutes les formations prévues ont été réalisées sauf celle pour gérer l'agressivité au téléphone qui a été repoussée au mois de novembre.

Le budget disponible nous permet de proposer, suite au résultat du DUERP, la mise en place d'une formation « YOGA des yeux », « Gestion du Temps » (apprendre à gérer son emploi du temps pour faire face à la charge de travail).

**SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES** interroge Monsieur Freville sur les « Premiers secours en santé mentale », seule la ville de Lyon en a bénéficié en attendant un déploiement national.

Quant à la formation vélo/trottinette, elle est abandonnée au grand dam de Françoise, de **SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES**, qui va devoir remettre ses petites roulettes !

La disparition soudaine du projet de cette formation proposée par la FS CSAL n'est en réalité due qu'à l'opportunité de La Direction de récupérer à son compte cette action dans le cadre des propositions qui seront prochainement présentées aux agents, suite au sondage du cabinet ITER sur le développement des mobilités douces.

Nous leur rappellerons que Solidaires le réclame depuis déjà au moins 3 ans !

##### B/ l'enveloppe budgétaire locale :

###### Matériel :

– approbation de 3 devis transmis in-extremis (la veille au soir !!!), concernant le remplacement des BAES (blocs autonomes d'éclairage et de sécurité) pour les sites de Vaillant, Amboise, l'hôtel particulier de Béranger, et Chinon.

BAES :



Ceux des sites de Loches et Amboise n'ont pas encore été transmis par la société.

Et, en séance, nous validons les devis pour 10 bureaux réglables en hauteur ; 200 coussins d'équilibre ; 15 souris verticales pour gaucher ; 6 pupitres.

**SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES** s'enquiert du résultat du recensement fait cet été auprès des chefs de service pour la dotation en coussins d'équilibre et souris verticales.

L'assistante de prévention précise que tous n'ont pas encore répondu.

Le total à ce jour est de 165 demandes de coussin, et 182 souris verticales (déjà en stock pour les souris).

**SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES** demande s'il serait possible d'avoir avant chaque Formation Spécialisée l'inventaire des matériels en stocks ?

MME LEMOINE nous informe qu'elle ne le fait qu'en fin d'année.

Pourtant cela nous paraîtrait essentiel pour gérer au mieux le budget !!!

Nous dénonçons à nouveau l'absence de groupes de travail qui nous pénalise pour une optimisation de l'utilisation de ces deux budgets.

Compte tenu de notre insistance, Monsieur Pichevin, consent à en programmer un au 1er trimestre 2025.

Monsieur MERVILLE, nous annonce le remplacement de toutes les fontaines à eau (eau froide + eau tempérée) de la DDFIP 37, sauf sur le site de Loches où elles sont récentes.

Il s'agit d'une location assortie d'un contrat d'entretien périodique.

Vote : unanimité **POUR** le budget de la Formation Spécialisée du CSAL

## 5. Examen du registre santé et sécurité au travail et fiches de signalement (pour information) :

– 11 observations ont été présentées depuis la dernière FS.

Nous notons principalement, que la désinsectisation a permis de faire baisser le nombre de remarques à propos des blattes. Il est prévu que ce type d'intervention ait lieu 2 fois /ans.

À propos des fiches de signalement, rien de particulier n'a été souligné lors de cette instance.

## 6. Point d'information sur les travaux immobiliers :

Concernant le gros chantier des ouvrants et rénovation du chauffage des bureaux situés autour des 2 patios, au RDC et 1er étage, à l'hôtel des finances de Tours :

Intervention en visio de l'expert de l'antenne immobilière du secrétariat général.

Nous sommes à un bon 1/3 de l'opération. La période de préparation a été très longue.

Les travaux de désamiantage des ouvrants sont achevés. La dépose des huisseries a généré énormément de poussière obligeant l'intervention de la société ONET pour un nettoyage intensif.

Une première livraison des menuiseries a pu être réalisée. Leur pose se déroulera en 3 temps :

– 1<sup>re</sup> phase : côté patio partagé en commun avec le Conseil Départemental. Le secteur de la caisse de la trésorerie amende sera traité en priorité, au retour des vacances de la Toussaint. Le désamiantage préalable a dû se faire en un seul bloc et l'arrivée du nouveau service du Ministère de l'Intérieur (DSR direction de la sécurité routière), programmée pour le 1er janvier 2025 a reculé l'échéance initiale. Il n'a pas été possible de prévoir l'installation d'une « caisse mobile » en raison des contraintes de sécurité lié à ce poste d'où le déplacement des collègues à Béranger. La Direction rappelle que aller/retour des agents se rendant de Vaillant sur le site de Béranger sont comptabilisés sur leur temps de travail. Ces déplacements se passent bien et la fréquentation des usagers sur le site de Béranger commence à augmenter significativement.

– 2<sup>e</sup> phase : patio côté SDIF et locaux syndicaux.

– 3<sup>e</sup> phase : pose côté « mur rideau » c'est-à-dire côté couloir donnant sur l'accueil des usagers. Partie la plus sensible nécessitant entre autres des travaux de ventilation.

Fin prévue début décembre.

Une cloison devra être montée pour délimiter la partie accueillant les agents et les usagers de celle du chantier afin de créer une zone de confort thermique et sonore.

Les horaires d'intervention des entreprises ont été calés au mieux pour gêner le moins possible les usagers et les agents.

La Centrale déplore le manque de sérieux de l'entreprise chargée de la coordination SPS\* qui a changé plusieurs fois depuis le début du chantier.

*\* un Coordonnateur SPS organise et conduit les visites de chantier, il participe à l'analyse d'accident ou d'incident de travail. Enfin, pour clôturer sa mission de réalisation, il établit le bilan de celle-ci et regroupe la documentation. À l'issue du chantier, il transmet le DIUO – (Document constitué lors de la conception d'un ouvrage). Il rassemble toutes les données de nature à faciliter la prévention des risques professionnels lors d'interventions ultérieures sur l'ouvrage au maître d'ouvrage par procès verbal.*

Le problème de poussières et moisissures a été résolu. La zone concernée ne contenait pas d'amiante contrairement aux craintes émises.

Les travaux du logement de fonction du gardien ont été repoussés sur sa demande.

### Remplacement des chaudières de Vaillant :

Le chauffage a été rallumé sur l'ensemble des sites (cf message du 08/10 : sur Ulysse 37).

Après une phase de test sur les nouvelles chaudières à condensation installées à Champ Girault, le chauffage devrait être allumé à l'heure où se compte rendu est rédigé.

La pose de ce nouvel équipement n'exclut pas la nécessité de faire appel au prestataire pour la remise en chauffe annuelle. Un nouveau marché a été conclu avec la société Hervé Thermique.

Borne WIFI : Champ Girault va être doté de bornes WIFI. Quant à la bascule à la TOIP, elle est prévue pour le 3 décembre 2024.

Site de Béranger : Le ravalement de la façade de l'hôtel particulier aura lieu en 2025. Des travaux d'étanchéité du perron seront également réalisés.

Bâtiment de la Direction : installation d'une sonnette et d'une nouvelle rampe d'accessibilité afin de permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite, qui viendra remplacer l'actuelle peu praticable car trop pentue.

Les travaux de la TOIP qui devraient aboutir en 2025, ont débuté par l'aménagement de locaux climatisés nécessaires à l'accueil des serveurs informatiques.

Au sujet de la sécurité des personnels, réorganisation d'un nouveau « chemin de fuite » en cas d'agression ou danger.

Sur le parking : installation de 2 bornes de recharge à destination des véhicules de fonction électriques (ce sont 2 « Renault Zoé »).

Une note locale est sortie afin d'intégrer le planning de réservation des véhicules de service, sur NovaE. Les conditions de réservation et usage vont également être assouplies avec la possibilité pour les agents de pouvoir garer le véhicule chez eux en cas de mission dépassant les horaires habituels de service.

Pour rappel, la direction met à disposition des agents, 2 véhicules de service garés dans le parking de Vaillant et 2 véhicules électriques à Béranger.

Chinon : Lancement des travaux d'isolation par l'extérieur début 2025. Les crédits nécessaires ont été fournis par la DIE (Direction Immobilière de l'État). Chinon a été choisi par la DG, avec d'autres sites nationaux (dont Loches), en tant que chantier pilote pour ce type de rénovation énergétique. Par la même occasion, le remplacement de l'auvent de l'entrée du personnel, (supprimé l'an passé car il menaçait de s'écrouler), sera réalisé.

Loches : la réfection de l'éclairage du parking est programmée pour 2025. L'isolation du bâtiment par l'extérieur se fera l'année suivante. La rénovation du chauffage suivra.

Amboise : inscription du site à un concours organisé par la DG afin que les agents s'investissent dans des actions pour réalisation d'économies d'énergie.

Le tri sélectif sera déployé à Loches, Amboise et Chinon dès le mois de novembre.

Opérations immobilières :

Vaillant : installation de la DSR Direction de la Sécurité Routière (arrivée de 20 agents du Ministère de l'Intérieur). Les travaux « d'étanchéité » entre nos réseaux informatiques et nos services vont débuter. À la demande du Ministère de l'Intérieur, aucun contact ne devra pouvoir se faire (réseaux informatiques et agents) entre nos services et le leur.

Chinon : Arrivée dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2025 de 20 agents du CIO et du CICO.

Béranger : Deux personnes du Ministère de la Justice (: magistrats), sont accueillies pour 18 mois dans un bureau situé au rez-de-chaussée de l'hôtel particulier.

Nous demandons des explications à la direction au sujet des visites effectuées sur le site de l'ESI par la direction des domaines : Craintes de départ ? d'arrivée de services ? ou bien encore de la mise en place de la circulaire Borne ???

La direction nous assure qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir qu'il s'agit de visite annuelle prévues dans le plan d'évaluation domanial. Des sites de l'État doivent faire l'objet de recensement annuel.

Cette pratique mise à mal depuis la pandémie de COVID-19 reprend.

3 sites de la DDFIP ont été visités cette année.

À ce sujet, le directeur nous rappelle que la circulaire Borne n'a pas été enterrée...

## 7. Visites de la délégation de la formation spécialisée :

Lecture est faite du compte rendu de la visite effectuée à Chinon (le 16/09/2024) :

Des bureaux réglables en hauteur, des lampes individuelles, et autres aménagements sont proposés aux agents rencontrés afin d'améliorer leur espace de travail. Si parfois l'orientation des écrans / fenêtres ne correspond pas aux préconisations de l'ISST, les agents ne souhaitent pourtant pas modifier leur poste de travail. Concernant l'ambiance thermique, le chauffage n'était pas encore allumé, et nombre d'agents souffraient du froid et donc d'inconfort.

Quant aux conditions phoniques ; clairement les plateaux mis en place sont incompatibles avec les possibilités de se concentrer correctement, d'où accumulation de fatigue et des tensions !!!

Des remarques ont été faites concernant le service de la restauration.

Rappel des règles : pas de salle de repas prévue pour les agents si le site dispose d'un lieu de restauration collectif. (cf RAHIC)

Des travaux de rafraîchissement sont prévus afin d'inciter les agents du CIO/CICO à s'y restaurer. Retour sur le sujet du délestage des plages BALL du Centre de Contact vers les SIP, (déjà abordé en CSAL). Celui-ci est particulièrement mal vécu par les agents des SIP. La Direction assure avoir proposé la meilleure solution avec les moyens mis à sa disposition. Le volet statistique (thème favori des managers) n'est pas obligatoire en de telles circonstances, ils doivent « lâcher du lest » afin que les agents n'aient pas de pression supplémentaire étant donné qu'ils subissent déjà un accroissement de leur charge de travail.

Les prochaines visites prévues sont :

Le PRS (Pôle de Recouvrement Forcé) au 2<sup>e</sup> étage à Tours Vaillant le matin, et le Service de Gestion Comptable de Tours Ville Métropole, en zone tampon au 3<sup>e</sup> étage à Tours Vaillant l'après-midi.

**SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES** insiste auprès de la Direction sur le fait que l'absence du médecin du travail et de l'ISST lors de ces visites, réduit la portée que devraient avoir ces délégations de la FS CSAL.

-----

### **Vos élues en FS du CSAL :**

Marie AUDEBERT & Françoise CLAURE (titulaires)

Nathalie NIBAUEAU & Laurence PEZIERE (suppléantes)